BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca

Volume 14 • Numéro 4
Mai 2016

Repentigny S'épanouir

Prix leadership dans le secteur public IAPC/Deloitte
Or 2014
Skate Plaza

Distinction George W.Burke Réseau environnement
Lauréate 2015

Prix Régis-Laurin
Développement du logement social édition 2016
Chantal Deschamps lauréate

Prix Bronze Taux de participation
Édition 2016
Défi Santé

Une ville arborée

Nouvelle politique pour valoriser la foresterie et la biodiversité

Avec plus de 375 hectares de milieux boisés, Repentigny dispose d'un patrimoine arboricole riche. Engagée en faveur de l'environnement, la Ville sait combien les arbres et les milieux naturels sont des éléments essentiels à la qualité de vie. Ainsi, c'est à l'occasion du « Mois de l'arbre et des forêts » que la Ville de Repentigny annonce fièrement le lancement de sa Politique de foresterie urbaine et de biodiversité, laquelle se structure comme une branche de sa nouvelle Politique environnementale. Voilà qui vient concrétiser sa volonté de valoriser la nature en ville.

▲ *Mme Judith Tardif, chef horticole, M. Julien Lauzon, directeur au Service d'aménagement et de développement du territoire, MM. Raymond Hénault et Normand Urbain, respectivement membre et président de la commission Environnement et développement durable et M. Éric Bon, technicien arboricole, lors d'une plantation au bassin Lefebvre.*

Par la mise en place de cette politique, la Ville de Repentigny s'assure de l'intégration du couvert végétal et de la biodiversité dans une vision commune. S'engage désormais une collaboration continue pour veiller à la protection, à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine arboricole et de ses milieux naturels. Celle-ci implique les intervenants publics, les organismes communautaires, les entreprises du secteur privé et les citoyens. Autant dire qu'avec cette politique, tous les acteurs sont appelés à veiller sur un trésor à préserver, et ce, au bénéfice des générations futures.

Repentigny prend soin de ses habitants… à feuilles !

À l'automne 2012, Repentigny a mis sur pied un comité de travail formé d'intervenants municipaux et de spécialistes dans le domaine de la foresterie. Un inventaire quantitatif des arbres a notamment été réalisé dans les emprises publiques et dans les cours avant. L'exercice a permis de dégager un portrait d'ensemble et surtout, d'identifier les enjeux propres au territoire. La Politique de foresterie urbaine et de biodiversité est le fruit de cette réflexion. « L'arbre est un bien vivant, un enjeu, un incontournable des projets d'aménagement. Cette politique vient l'affirmer haut et fort. Notre ambition est d'élever la place de la nature en ville, mais aussi de réfléchir à un rapport unifiant avec elle. Notre ville est mature et ceci nous porte à développer un nouveau savoir-faire pour allier urbanisation et foresterie », soutient la mairesse de la Ville de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

« Cette politique est le miroir de l'attachement grandissant des Repentignoises et des Repentignois à la qualité de leur cadre de vie, et du fait-même, à la présence d'arbres dans leur environnement immédiat. Que ce soit les arbres en cour avant, ceux qui bordent les voies, ceux dans le parc d'à côté… Nous voulons tous que grandisse cette relation entre la Ville, les citoyens et la nature. Il s'agit de préserver un patrimoine riche et digne de respect et de le bonifier », indique pour sa part le président de la commission Environnement et développement durable, M. Normand Urbain.

La Ville de Repentigny s'engage donc à ce que l'arbre et la biodiversité occupent toujours une place de choix dans le paysage repentignois. Ainsi, pour les prochaines années, elle se fixe les objectifs suivants :

Mettre en valeur

Le premier objectif est de guider les interventions de la Ville en matière de protection et de mise en valeur du couvert boisé : soutenir sa croissance et accroître les plantations d'essences d'arbres variées (biodiversité).

Croître avec la forêt urbaine

Le deuxième objectif se lie à la réalité d'une ville mature. Repentigny doit densifier son territoire pour stimuler le développement, ce qui implique des projets de rénovation urbaine dans certains quartiers. L'objectif sera de répondre adéquatement à ces enjeux en trouvant des solutions pour réduire les pressions naturelles et humaines sur la nature en ville. À ce chapitre, Repentigny sait combien l'arbre fait partie de l'architecture d'une ville, qu'il abrite une partie de l'écosystème urbain et qu'il doit ainsi faire partie des déterminants de sa croissance.

Protéger et promouvoir

Le troisième objectif est d'assurer la protection, la restauration et la mise en valeur du patrimoine arboricole et de la biodiversité.

Sachant que l'expertise municipale relative à l'arbre urbain doit être valorisée, le quatrième objectif de la politique vise à promouvoir le développement et le transfert de connaissances liés au patrimoine arboricole et à la biodiversité.

Un trésor à nos portes

Des éléments d'une grande valeur écologique sont à découvrir au gré des déplacements quotidiens. Il appartient à tous les Repentignoises et les Repentignois d'en profiter :

- Le boisé du Sentier de la presqu'île ayant une superficie de 850 hectares, dont 190 en territoire repentignois, de même que le boisé de la Savane
- Le fleuve Saint-Laurent, la rivière L'Assomption et les cours d'eau
- L'île Bourdon ayant une superficie de 58 hectares, dont 24 protégés, parce qu'ils constituent des aires de concentration d'oiseaux aquatiques ainsi qu'une frayère importante de la rivière des Prairies
- L'île Lebel qui couvre une superficie de 15 hectares. Elle supporte des herbiers aquatiques d'importance et on y retrouve des espèces à statut précaire
- Les espaces boisés des différents parcs du territoire, comme celui des Premières-Nations qui se démarque par sa vocation écologique et environnementale en raison de la conservation du boisé adjacent et des sentiers d'interprétation qui y seront construits

Par sa position stratégique en lien direct avec le fleuve et la rivière L'Assomption, en plein cœur de la vallée du Saint-Laurent, Repentigny abrite une importante biodiversité faunique et floristique. Que ce soit par ses arbres remarquables et rares ou ses milieux humides et riverains qui sont l'habitat privilégié de plusieurs espèces d'oiseaux et de poissons, Repentigny possède une richesse biologique qui fait la fierté de sa population. La Politique de foresterie urbaine et de biodiversité suscitera elle aussi un sentiment de fierté, de même qu'un sentiment de responsabilité collective.

◀ *Un arbre remarquable au croissant des Dirigeants.*

Mot de la MAIRESSE

Investir dans notre qualité de vie

À n'en pas douter, les prochains mois seront très actifs en ce qui a trait aux grands chantiers qui seront menés sur notre territoire.

La mise aux normes et la reconstruction des infrastructures sur plusieurs rues, l'aménagement d'une voie réservée aux autobus sur la rue Notre-Dame, l'édification d'une passerelle pour piétons et cyclistes sur le viaduc Brien, la réfection de trottoirs, le développement de notre réseau cyclable et la construction d'une réserve d'eau potable à notre station de purification de l'eau sont autant de projets qui vont contribuer à maintenir et à bonifier notre réseau routier. Des investissements directement rattachés à la qualité de vie des Repentignoises et des Repentignois.

Un nouveau parc

Les parcs sont aussi au cœur de notre stratégie de développement. Le parc Deschamps, avec ses nouveaux jeux d'eau, les terrains sportifs aménagés à Maurice-Richard et à Rivest et surtout, la naissance du parc des Premières-Nations, où sera mis en valeur un site nature à vocation écologique, ont de quoi réjouir toutes les familles. Une belle nouveauté dans le paysage repentignois !

Ville active et festive

Surveillez nos prochaines publications. Vous y découvrirez une programmation estivale qui sort vraiment de l'ordinaire. On vous y proposera une foule de choses à faire et à voir. L'été sera chaud à souhait. Demeurez informés en nous suivant également sur les médias sociaux où vous participerez à l'effervescence de notre communauté.

Ne manquez surtout pas le retour de la navette fluviale pour une troisième année et le parc-plage Saint-Laurent, un lieu qui, j'en suis persuadée, deviendra un autre bel élément distinctif et caractéristique du Repentigny branché !

Nos jeunes à l'honneur

Je profite de l'occasion pour féliciter tous les boursiers du programme Excellence Repentigny. Cette année, ce sont pas moins de 50 jeunes qui ont bénéficié d'une aide financière. À travers ces athlètes et ces artistes, s'exprime haut et fort le talent repentignois. Autant en sport qu'en culture, ils sont nos ambassadrices et nos ambassadeurs. Par leurs performances, ils contribuent au rayonnement de Repentigny sur toutes les scènes !

Du fond du cœur, bravo !

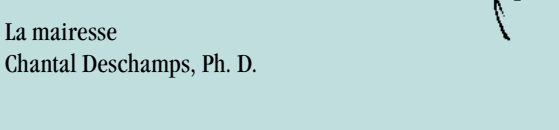

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Regard sur notre CULTURE

Apocalypse Disco sera l'événement de l'été à Repentigny

Loin de l'époque du règne des paillettes et du strass… Plus près d'un agencement moderne de lumière et de musique, les plus récentes œuvres de Zïlon feront grand bruit du 22 juin au 4 septembre au Centre d'art Diane-Dufresne. Apocalypse Disco, l'exposition-événement de l'été, emprunte à la fois les codes de la discothèque et de la techno.

© Zïlon / SODRAC (2016)

Un nom incontournable de la scène des arts visuels au Québec depuis plus de 40 ans, Zïlon est un artiste montréalais révélé à la fois comme affichiste, illustrateur, compositeur et réalisateur. Il s'est d'abord fait connaître par ses graffitis distinctifs, pour son style très urbain et extrême, ayant laissé des traces indélébiles dans l'imaginaire de toute une génération. Figure de proue de la mouvance punk et underground à Montréal, on le surnommé « le Cocteau des ruelles ».

C'est un univers immersif que Zïlon propose à Repentigny cet été. À l'aide d'outils à la fine pointe des technologies, ses œuvres ont été créées spécialement pour son premier passage au Centre d'art Diane-Dufresne. Un contenu exclusif auquel la Société des Arts Technologiques (SAT) a collaboré, acceptant de partager son savoir et son expertise. Le commissaire Sylvain Simard promet d'ailleurs une expérience unique pour le visiteur, qui appellera les sens par des installations ludiques.

« Avec à son actif des expositions dans plusieurs grandes villes du monde, dont New York, Paris et Londres, c'est un honneur pour nous de recevoir Zïlon qui, par sa capacité à se réinventer et à manier les différentes disciplines, a su transcender les générations et les frontières », souligne la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps.

Mais qui est l'abonnée du vendredi ?

Elle fouine, elle bouquine. Le vendredi, café à la main, elle s'installe sous les chauds rayons du soleil qui traversent la baie vitrée de la bibliothèque Robert-Lussier. Absorbée de lumière et par ses lectures, elle vit un moment de plénitude. Elle prend son temps. Le temps de lire, de découvrir. Du temps pour elle. Elle partage ses trouvailles et nous fait part de ses suggestions de lecture sur des thèmes variés. Elle nous inspire !

Lisez les chroniques littéraires de l'abonnée du vendredi, publiées sur le site Internet de la Ville de Repentigny et partagées sur notre page Facebook.

Documentaire *Le 3e lieu : les bibliothèques publiques*

Pour comprendre le rôle social des bibliothèques

La Ville de Repentigny salue la diffusion en avril du documentaire *Le 3e lieu : les bibliothèques publiques*, réalisé par Martine Forand et produit par les Productions 10e Ave inc.

Les bibliothèques ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Ce documentaire trace le portrait du rôle social des bibliothèques publiques au Québec, et ailleurs dans le monde. Il met en images et en mots comment les bibliothèques publiques québécoises sont à l'écoute des réalités des communautés qu'elles desservent et sont devenues des lieux très fréquentés, de véritables milieux de vie.

Le documentaire peut être visionné en ligne sur Tou.tv et sur le site de Radio-Canada. Vous y reconnaîtrez la bibliothèque de Repentigny où des scènes ont été tournées.

Une mission éducative à poursuivre

C'est dans le même esprit que le Réseau des bibliothèques de Repentigny a déposé en mai un mémoire au ministère de la Culture et des Communications sur la mission éducative des bibliothèques. L'occasion était belle de présenter son programme le Fouineur qui connaît une belle popularité dans les écoles primaires du territoire et qui, on le souhaite, pourra être exporté et bénéficier d'un déploiement à grande échelle pour favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre d'enfants.

En train de lire

Les mardis, du 7 juin au 30 août 2016, profitez de votre arrêt à la gare de Repentigny pour faire le plein de lectures en empruntant des livres sous le chapiteau du Réseau des bibliothèques. Ce service sera disponible sur une base hebdomadaire, de 16 h 30 à 19 h 30. Vous pourrez également retourner vos documents en tout temps à la gare, grâce à la chute à livres qui sera sur place tout l'été. L'équipe de la Biblio-Mobile se fera un plaisir de vous abonner gratuitement à la bibliothèque (preuve de résidence exigée). Bon été et bonne lecture à tous !

Travaux d'infrastructures

Les principaux chantiers réalisés cette année

L'année 2016 s'annonce fort active au chapitre des chantiers qui seront menés sur le territoire repentignois. Les projets touchent autant la mise aux normes des infrastructures municipales que divers aménagements réalisés dans les parcs municipaux.

Pour d'autres informations, nous vous invitons à visiter la section Info-travaux sur notre site web au ville.repentigny.qc.ca.

Calendrier de réalisation des travaux 2016 Travaux réalisés grâce à l'apport du programme Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)	
Gracia	Égout, aqueduc, chaussée et pavage
Saint-Étienne	Égout, aqueduc, chaussée, pavage et bordure
Belleville (entre Notre-Dame et Mercier)	Aqueduc, chaussée, pavage et bordure
El Mirador	Réhabilitation de la conduite d'aqueduc par gainage structural
Place Hervé	Réhabilitation de la conduite d'aqueduc par gainage structural
Justin-Mercure	2e couche de pavage (travaux réalisés à l'automne 2015)
Autres projets réalisés en 2016	
Notre-Dame, côté nord (du boulevard Iberville au boulevard Notre-Dame-des-Champs)	Aménagement d'une voie réservée pour autobus du RTCR (réalisé en partenariat avec l'AMT), remplacement de la conduite d'aqueduc, relocalisation de la conduite pluviale, aménagement d'une piste cyclable hors chaussée et ajout d'éclairage dans le secteur.
Murray	Pavage
Centre d'art Diane-Dufresne	Aménagement du bassin extérieur
Pont d'étagement Brien	Aménagement d'une passerelle pour piétons et cyclistes
Parc Deschamps	Aménagement de jeux d'eau
Parc des Premières-Nations	Poursuite des travaux d'aménagement
Parc Maurice-Richard	Aménagement d'une patinoire
Parc Rivest	Aménagement d'un terrain de baseball
Notre-Dame (entre Du Chenal et Ritchot)	Aménagement d'une piste cyclable
Industriel (entre Pontbriand et l'autoroute)	Pavage 2e couche et aménagement d'une voie cyclable côté ouest
J.-A.-Paré (de Beauchamp à la voie ferrée)	Réfection du pavage, bordure et trottoir
Larochelle (de Cherrier à l'autoroute)	Réfection du pavage, bordure et trottoir
Noiseux (entre Beauchesne et Nollet)	Réfection du pavage, bordure et trottoir
Aimé-Constantin	2e couche de pavage
Montée des Arsenaux (de Frigon à la voie ferrée)	2e couche de pavage
Sur l'ensemble du territoire	Réfection de trottoirs

▲ *Le parc des Premières-Nations, un parc nature à vocation écologique, deviendra sans contredit un beau lieu de rendez-vous et de découvertes familiales.*

▲ *Les travaux d'aménagement des jeux d'eau au parc Deschamps vont bon train.*

▼ *Plusieurs chantiers d'infrastructures d'importance seront menés au cours des prochains mois sur le territoire. La Ville invite les automobilistes, les cyclistes et les piétons à faire preuve de grande vigilance et de prudence.*

Défi Santé 2016

Repentigny de nouveau récompensée pour son taux de participation

Les saines habitudes de vie ont la cote à Repentigny ! Pour une deuxième année consécutive, la Ville s'est vue décerner la 3e position pour son taux de participation à l'édition 2016 du Défi Santé dans la catégorie 40 000 à 100 000 habitants.

Cette récompense vise à mettre en valeur l'engagement des acteurs municipaux, la qualité de leurs interventions et les résultats engendrés, notamment le taux de participation de leur population au Défi Santé. En 2016, ce sont près de 1 800 Repentignoises et Repentignois qui se sont engagés à manger au moins cinq portions de fruits et de légumes, à bouger un minimum de 30 minutes et à prendre une pause, et ce, tous les jours pendant les six semaines du programme.

« Notre équipe et nos partenaires ont réalisé un véritable tour de force en offrant plus de 700 heures d'activités gratuites tout au long du Défi. Si ce projet est une réussite, c'est grâce à la mobilisation de collaborateurs de tous les milieux qui nous démontrent, par leur engagement et leur implication, qu'une Ville en santé se bâtit collectivement », souligne le président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal, M. Sylvain Benoit.

Rappelons que de nombreuses initiatives ont été mises de l'avant afin d'encourager les citoyennes et les citoyens à relever le Défi Santé : concours exclusif aux résidents de Repentigny, capsules nutritionnelles disponibles sur le site web, vidéo de motivation mettant en vedette cinq Repentignois, visites surprises d'un conseiller municipal dans les activités de la programmation et bien plus !

La Ville de Repentigny remercie l'ensemble des citoyens qui se sont lancés dans cette aventure santé ainsi que les nombreux partenaires qui les ont encouragés.

N'oubliez pas que les saines habitudes de vie, ça se poursuit !

◀ *Les conseillers municipaux MM. Georges Robinson, Éric Chartré et Sylvain Benoit ainsi que Mmes Martine Gendron, Cécile Hénault et Francine Payer sont passés par le kiosque de Capsana, initiatrice du Défi Santé, dans le cadre des assises annuelles de l'UMQ.*

▲ *Le 9 mai dernier, M. Sylvain Benoit a clôt le Défi de belle façon avec une dernière visite surprise. Cette fois-ci, il s'est rendu à la rencontre des membres du Club de course Les Aspirants et les a félicités de leur persévérance.*

Première édition de la Fête des familles

Célébrons la famille repentignoise!

Ce sont plusieurs centaines de familles qui ont pris d'assaut le parc de l'Île-Lebel le 14 mai dernier à l'occasion de la première édition de la Fête des familles de Repentigny. Organisée en collaboration avec le SAFIMA, la Maison de la famille La Parenthèse et le CISSSL, cette fête à saveur interculturelle et intergénérationnelle se voulait une occasion de célébrer le caractère unique des familles de chez nous. Découvrez l'histoire de la journée par ces quelques photos.

Le groupe à la renommée internationale SAMAJAM a enflammé le site avec ses percussions énergisantes. Les visiteurs ont même pris part au spectacle!

La mairesse suppléante Mme Martine Gendron a profité de la belle température pour se joindre à la fête.

Le personnel des camps de jour était sur place pour habiller les enfants d'un maquillage coloré.

Notre photographe a profité des zones boisées du parc de l'Île-Lebel pour prendre quelques clichés des familles présentes dans le cadre d'un photomaton.

Les conseilleurs municipaux M. Normand Venne et Mmes Martine Gendron et Denyse Peltier étaient de la Fête des familles. Ils sont ici accompagnés du comité organisateur de l'événement.

Pour son pique-nique en plein air, le SAFIMA avait invité la population à se vêtir de blanc, symbole de rapprochement interculturel et d'ouverture aux autres.

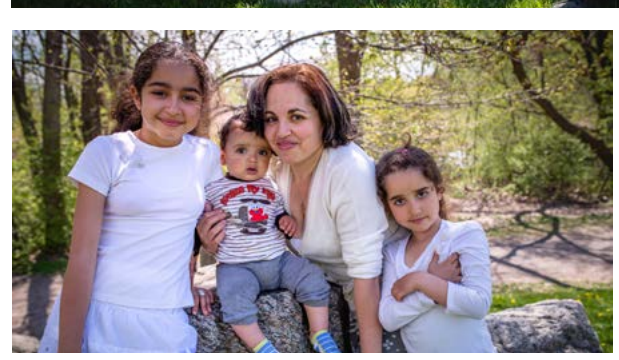

Chantal Deschamps à l'ONU

Au nom du président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, a eu le privilège de présenter le 29 avril dernier, la déclaration de Montréal aux pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York, lors des travaux préparatoires d'Habitat III. Cette conférence internationale des Nations Unies se tiendra en octobre prochain et portera sur le logement ainsi que sur le développement durable urbain. Mme Deschamps a d'ailleurs profité de cette tribune pour réitérer l'importance de la coopération métropolitaine afin de relever les défis de l'urbanisation mondiale qui se concentre de plus en plus dans les aires métropolitaines. La Déclaration de Montréal se veut donc une contribution significative au Nouvel agenda urbain qui sera adopté à l'occasion d'Habitat III à Quito, et qui guidera l'ensemble des gouvernements en matière d'urbanisation au cours des 20 prochaines années. Cet événement d'envergure internationale démontre le rôle majeur des élus municipaux, notamment ceux de Repentigny, dans l'élaboration des politiques ayant une incidence directe dans la vie des citoyens ainsi qu'auprès des générations futures.

La conseillère Francine Payer nommée mairesse suppléante

Mme Francine Payer, conseillère municipale du district # 11, agira à titre de mairesse suppléante de la Ville de Repentigny du 31 mai au 10 octobre 2016.

Sa nomination à ce poste a été ratifiée lors de l'assemblée régulière du conseil municipal du mardi 10 mai dernier. Mme Payer est conseillère municipale depuis 21 ans, elle siégeait avant 2002 au conseil de ville de Le Gardeur

Mme Payer assure la présidence de la commission Parcs et espaces verts. Elle est également membre de la commission Sécurité urbaine. Rappelons que les principales fonctions du maire suppléant sont de remplacer la mairesse en son absence lors de diverses activités, réunions et comités ou assemblées publiques du conseil municipal.

Le Skate Plaza s'anime pour l'été !

À l'aube de la saison chaude, il est temps de sortir sa planche et de profiter des installations ultra-modernes du Skate Plaza ! Tout l'été, le Club SK8 animera cet espace urbain dédié aux amateurs de planche à roulettes de tous âges.

Situé au cœur du parc Maurice-Richard, le Skate Plaza propose 1 400 m² de superficie praticable et peut accueillir jusqu'à 80 planchistes simultanément. Avec de longues diagonales aux extrémités en pente, un centre large et vaste et de nombreux modules d'évolution, les habitués comme les débutants se plaisent dans cet équipement sportif novateur.

Les Mercredis béton

Les Mercredis béton sont de retour pour une 3e saison. Dans une formule amicale de style jam, admirez des jeunes planchistes tout en profitant de l'animation, de la musique, du BBQ et des nombreux prix de présence offerts. Un mercredi soir par mois, de 18 h à 21 h. Entrée gratuite. Aucune inscription requise. En cas de pluie, l'activité est remise au mercredi suivant. Saison 2016 : 15 juin, 13 juillet, 17 août et 14 septembre 2016

Plazam

Le Plazam est une compétition amicale destinée aux jeunes amateurs de *skateboard* et visant à assurer la relève dans la région. L'événement sera présenté le 9 juillet de 10 h à 15 h sous un format *best trick*, une première pour la compétition. Musique, animation et BBQ sont au programme. Entrée gratuite.

Concrete Masters 2

Le 13 août prochain, assistez aux prouesses des meilleurs planchistes du Québec et des environs lors du *Concrete Masters 2*. De 11 h à 16 h, les athlètes invités tenteront d'impressionner dans une épreuve *best trick* sur 4 modules afin de remporter l'une des bourses totalisant 4 000 $. Entrée gratuite.

Le Skate Plaza est ouvert tous les jours de 7 h à 23 h.

Tennis

La terre battue, une surface pour tous

Bien qu'elle semble réservée au jeu relevé de Nadal ou de Federer, la terre battue présente de nombreux avantages pour tous les types de raquettes. Débutants ou experts, faites l'essai de cette surface sableuse tout l'été au parc Maurice-Richard.

Accessible aux jeunes et aux moins jeunes, la terre battue est la surface idéale pour apprendre les rudiments du tennis. En effet, la vitesse de la balle est plus lente ce qui permet de plus longs échanges. Pour les habitués, le défi ne réside pas dans la force de frappe, mais bien dans le placement stratégique de la balle. Aussi, de par leur capacité d'absorption, les surfaces en terre battue sont très confortables et facilitent les déplacements sans choc violent pour les chevilles, les genoux et le dos. Les risques de blessure sont donc beaucoup moins élevés que sur une surface en acrylique. De quoi prolonger la carrière de plusieurs joueurs sur le court !

Six terrains pour parfaire votre jeu

Rappelons que les six terrains de tennis en terre battue du parc Maurice-Richard sont ouverts tous les jours de 9 h à 22 h, jusqu'à la dernière semaine du mois de septembre. Pour accéder aux installations, il est nécessaire de se prévaloir d'un abonnement saisonnier, disponible à l'hôtel de ville et au Centre aquatique Jacques-Dupuis.

Ceux qui souhaitent expérimenter la terre battue avant de s'abonner pourront le faire les 4 et 5 juin lors de journées portes ouvertes.

Pour tous les détails reliés à la tarification, aux horaires, à la réglementation, aux heures d'ouverture de même qu'à l'entretien et la préservation des surfaces, visitez le ville.repentigny.qc.ca.

En mission environnement pour une 10e année

L'équipe environnementale reprend du service

Les agents de sensibilisation à l'environnement sont de retour. Pour une 10e année, ils patrouillent les rues de Repentigny du matin au soir afin de sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales.

Concrètement, ils s'assurent du respect des règlements municipaux ayant trait à l'utilisation de l'eau potable et à la gestion des matières résiduelles. Ils aident également à identifier l'herbe à poux en vue de l'éradiquer et répondent à toute autre question de nature environnementale.

S'ils visitent votre domicile, ils déposeront un carton informatif près de la porte qui vous servira d'aide-mémoire sur la problématique détectée.

« Nous sommes toujours heureux de retrouver l'équipe environnementale dans nos quartiers. Ils sont là pour accompagner les citoyens et ils sont de bons ambassadeurs de notre nouvelle Politique environnementale, adoptée en avril dernier. Leur action favorise les bons comportements, notamment à l'égard de la consommation d'eau, et l'effort collectif en vue d'améliorer notre bilan environnemental », affirme M. Normand Urbain, conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable.

Une équipe dédiée à l'inventaire des raccordements inversés

Encore cette année, la brigade est composée de 10 étudiants. En plus d'un chef d'équipe en environnement, quatre préposés à l'inventaire des raccordements inversés font partie de l'équipe afin de répondre aux exigences ministérielles quant à l'inventaire des raccordements inversés du territoire, une initiative qui se poursuit pour la deuxième année.

Sur la première rangée, les membres composant la brigade environnementale. Ils sont accompagnés de Mme Karine Dancose, technicienne en environnement, M. Julien Lauzon, directeur de l'aménagement et de développement du territoire, Mme Marjolaine Rodier-Sylvestre, chef de division Environnement, MM. Raymond Hénault et Normand Urbain, respectivement membre et président de la commission Environnement et développement durable.

Pour que fleurisse la ville : en quête d'un 5e fleuron

La distinction « 4 Fleurons » dont Repentigny est détentrice depuis 2013 consacre son action en matière d'environnement et d'embellissement de son territoire. La prochaine visite du jury étant prévue en août prochain, la Ville aspire à la plus haute distinction du programme national de classification horticole des Fleurons du Québec. L'occasion est belle pour rivaliser d'audace et d'imagination !

La communauté repentignoise peut être fière de ce classement obtenu grâce à l'engagement des différents partenaires de la communauté : municipal, institutionnel, résidentiel, commercial et industriel. Les fleurons sont décernés pour une période de trois ans, durant lesquels les municipalités et leurs citoyens travaillent à améliorer leur environnement horticole et paysager. « Les parterres, les massifs, les terrasses et les balcons participent tous au fleurissement de la ville. C'est la période pour planter, lancez-vous ! », clame la présidente de la commission Parcs et espaces verts, Mme Francine Payer. L'invitation s'adresse aussi aux commerçants qui sont des acteurs de premier plan pour donner un nouvel élan à cette quête du 5e fleuron, en suscitant au passage l'intérêt des visiteurs et des touristes au cours de l'été.

Rappelons que les Fleurons du Québec sont une source de motivation formidable pour les municipalités et leurs citoyens d'améliorer, année après année, leur environnement horticole et paysager dans le respect des principes du développement durable.

Une étude à démontré que l'embellissement paysager des commerces et des industries accroît la fréquence des visites des consommateurs.

Un permis est obligatoire

Règles d'utilisation de la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent

Accessible depuis peu, la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent sera en opération jusqu'au lundi 10 octobre (jour de l'Action de grâces). Située au 280, rue Notre-Dame, elle est ouverte tous les jours de 7 h à 23 h

Rappelons que le permis d'utilisation pour la rampe de mise à l'eau est un permis obligatoire qui donne droit à la descente de l'embarcation et accès au stationnement du véhicule incluant la remorque.

Tarification

Dans le but de favoriser l'accès à ce service tout en privilégiant l'application du principe de l'utilisateur-payeur, une tarification a été mise en place l'année dernière. Les résidents utilisateurs doivent détenir un permis, saisonnier ou journalier, pour profiter de ces installations nautiques.

Une nouveauté cette année, un permis saisonnier sera disponible à moindre coût pour les périodes moins achalandées, soit du lundi au jeudi inclusivement, et ce, pour les résidents et non-résidents.

	Permis saisonnier 7 jours	Permis saisonnier 4 jours - Lundi au jeudi seulement	Permis journalier
Résident	100 $	60 $	20 $
Non-résident	500 $	60 $	------

Un service amélioré

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des installations et de veiller au respect de la règlementation adoptée, la Ville de Repentigny a confié à Récréotourisme Repentigny la gestion des opérations et de l'utilisation de la rampe de mise à l'eau. Cet organisme partenaire s'assurera de la présence d'un préposé.

Lieux pour se procurer un permis

Le permis saisonnier (résident et non-résident) est disponible à l'hôtel de ville de Repentigny, au comptoir du Service des loisirs, au 435, boulevard Iberville, pendant les heures d'ouverture, soit :

Lundi au mercredi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi	8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30
Vendredi	8 h à 12 h

Le permis journalier, réservé aux résidents repentignois seulement, est disponible en semaine au comptoir du Service des loisirs ainsi que les samedis et dimanches, directement sur place, à la rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent.

Pour bénéficier du tarif résident, les Repentignois devront présenter leur carte Citoyen.

Pour connaître tous les détails reliés à la tarification et à la réglementation, consultez le site Internet à ville.repentigny.qc.ca.

Information : 450 470-3400 ou loisirs@ville.repentigny.qc.ca

Ventes-débarras les 11 et 12 juin

Le samedi 11 et dimanche 12 juin, c'est la fin de semaine des ventes-débarras. Le moment idéal pour dénicher des aubaines !

En effet, la Ville de Repentigny permet la tenue de ventes-débarras sur son territoire uniquement la deuxième fin de semaine des mois de juin et de septembre, de 9 h à 21 h.

En cas de pluie, la vente-débarras n'est remise qu'une seule fois, soit le même jour de la fin de semaine suivante. Par exemple, s'il pleut le samedi 11 juin, la vente est reportée le samedi 18 juin.

Quelques règles à suivre

Précisons que la vente doit être tenue par l'occupant du bâtiment, à l'intérieur des limites de la propriété, dans les cours avant ou latérales.

De plus, l'affichage relatif à la vente-débarras doit être effectué sur le terrain sur lequel elle prend place et seulement durant l'activité. Aucun permis n'est requis.

Dans un souci d'écoresponsabilité, si vous possédez toujours des objets dont vous voulez vous départir après votre vente, consultez le bottin vert au ville.repentigny.qc.ca pour connaître les endroits où ils pourront être donnés en vue d'être mis en valeur !

Pour plus d'informations et pour connaître la liste des vendeurs, consultez notre site web sous l'onglet vie citoyenne/permis et urbanisme/ventes-débarras.

Les ventes-débarras, une occasion de faire de belles trouvailles !

Lutte contre le tabagisme

De nouvelles règles en vigueur le 26 mai

En date du 26 mai, la Ville de Repentigny, à l'instar de toutes les municipalités du Québec, a l'obligation d'appliquer les nouvelles règles découlant de l'entrée en vigueur de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

En vigueur depuis l'automne dernier, la Loi concernant la lutte contre le tabagisme impose de nouvelles interdictions visant notamment des lieux appartenant aux municipalités. Qui plus est, cette nouvelle loi assimile la cigarette électronique à l'usage du tabac.

Le 26 mai dans les aires extérieures de jeux

Il sera désormais interdit de fumer dans les aires extérieures de jeu destinées aux enfants et qui accueillent le public, y compris les jeux d'eau, les pataugeoires et les planchodromes (Skate Plaza). Cette interdiction s'étend non seulement à l'aire elle-même, mais aussi à une distance de 9 mètres autour de celle-ci.

Il sera aussi interdit de fumer dans les terrains sportifs et de jeux, y compris les aires réservées aux spectateurs, les piscines et les patinoires, lorsque ces lieux sont fréquentés par des mineurs et qu'ils accueillent le public.

Soucieuse de voir au respect de ces nouvelles règles et de se conformer à la loi, Repentigny débutera sous peu l'installation d'affiches signalétiques sur son territoire.

Il est désormais interdit de fumer et de vapoter dans et à proximité des aires extérieures de jeu.

Le 26 novembre dans les lieux fermés

Dans une seconde phase, d'autres règles entreront en vigueur à compter du 26 novembre. Parmi elles, notamment l'interdiction de fumer à l'extérieur des lieux fermés, dans un rayon de 9 mètres de toute porte, prise d'air ou fenêtre qui s'ouvre. Cette interdiction statutaire s'appliquera dans tous les lieux où se tiennent des activités sportives, de loisirs, culturelles, artistiques ou communautaires.

Les citoyennes et les citoyens désireux de se renseigner à l'égard des changements apportés à cette Loi peuvent consulter entre autres le site sante.gouv.qc.ca/tabagisme.

Piscines, jeux d'eau et baignade : plongez au cœur de la saison estivale

Chaleur, soleil et vacances sont enfin à notre porte ! Heureusement, la Ville de Repentigny regorge de ressources pour nous rafraîchir. Des jeux d'eau aux piscines, vous aurez l'embarras du choix pour patauger cet été. Découvrez en un coup d'œil tout ce qu'il faut savoir sur les piscines publiques et les piscines résidentielles de notre territoire.

Entièrement rénovée en 2013, la piscine Champigny comprend un bassin de 25 mètres, une pataugeoire et un chalet avec commodités pour les baigneurs.

Les piscines résidentielles, la sécurité avant tout

Près de 60 % des habitations unifamiliales du territoire ont une piscine résidentielle, soit plus de 13 000 maisons. Autant de bonnes raisons pour redoubler de vigilance, surtout en présence de jeunes enfants.

Cependant, avoir une piscine dans sa cour demande de se conformer à un certain nombre d'exigences.

Voici quelques règles à ne pas oublier :

- Pour construire une piscine, il faut demander un permis au Service de l'urbanisme de la Ville.
- L'eau doit être suffisamment propre pour voir le fond de la piscine entre le 1er juin et le 1er septembre de la même année.
- Les piscines creusées et les piscines hors terre de moins de 4 pi doivent être entourées d'une barrière d'une hauteur minimale de 4 pi et cette barrière doit être maintenue en bon état. Attention aux charnières défectueuses !
- Les piscines hors terre de plus de 4 pi n'ont pas besoin de barrière si l'échelle ou l'accès à l'eau est muni d'une portière de sécurité qui se verrouille automatiquement.
- Pour les piscines hors terre, les appareils de filtration ou de pompage qui ne sont pas dissimulés sous une plate-forme ou un balcon doivent être installés à une distance minimale de 5 pi de l'eau, afin qu'ils ne soient pas utilisés par un enfant pour escalader la paroi de la piscine.

Pour tester la sécurité de votre piscine, rendez-vous sur baignadeparfaite.com.

Une fois votre piscine sécurisée et pour éviter les accidents, il importe d'adopter de bons comportements. C'est pourquoi, en partenariat avec la Société de sauvetage du Québec, la Ville offre un programme d'activités destinées aux propriétaires.

Une conférence de trois heures en prévention et en premiers soins, intitulée « Prévenir la noyade chez soi » aura lieu le jeudi 23 juin.

Pour vous assurer que votre piscine est sécuritaire, vous pouvez demander qu'un sauveteur se rende chez vous. Le programme « Visite de courtoisie de la piscine résidentielle » est gratuit et disponible du 20 juin au 5 août.

Enfin, lors de la Semaine de la prévention de la noyade qui aura lieu du 18 au 22 juillet, des démonstrations de sauvetage seront présentées dans les six piscines extérieures de la Ville.

Alors, ne prenez pas de chance, informez-vous ! Inscriptions au 450 470-3440.

Jeux d'eau et piscines municipales, la baignade pour tous

Ça bouge à Repentigny lorsqu'il est question d'activités aquatiques ! En effet, en plus de la piscine intérieure qui s'anime été comme hiver, six jeux d'eau et sept piscines extérieures sont à la disposition des enfants et des adultes qui souhaitent se rafraîchir dans un environnement familial et sécuritaire.

Piscines extérieures

- Piscine Champigny (225, rue Champigny)
- Piscine de la Paix (170, rue de Berthier)
- Piscine Jean-Claude-Crevier (232, rue Bertrand)
- Piscine Lachapelle (45, rue Valois)
- Piscine Laforest (175, rue Lorangé)
- Piscine Rivest (685, boul. Iberville)
- Piscine Thifault (457, rue Robillard)

Jeux d'eau

- Parc Deschamps (243, rue Lanoue – en construction)
- Parc Frédéric-Coiteux (1163, boul. Basile-Routhier)
- Parc Lajoie (75, rue Lajoie)
- Parc Marie-Soleil-Tougas (250, de la Paix)
- Parc Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Parc Sanguinet (130, rue Sanguinet)

Les piscines extérieures vous accueilleront du 24 juin au 21 août selon l'horaire ci-dessous. L'accès est gratuit avec la carte Citoyen et au coût de 2 $ par personne sans la carte.

Heure	Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi/dimanche
10 h à 12 h	Bain tous	Bain tous	–
13 h à 17 h	–	Bain tous	Bain tous
13 h à 20 h	Bain tous	–	–

Du 22 au 31 août, les piscines Champigny et Jean-Claude-Crevier resteront ouvertes lors des plages horaires suivantes :

Heure	Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi/dimanche
13 h à 18 h	Bain tous	Bain tous	–

Pour leur part, les jeux d'eau seront en fonction tous les jours de 10 h à 19 h, et ce, du 13 juin au 11 septembre.

Les jeux d'eau, un lieu pour tous

L'aménagement d'aires de jeux d'eau est en forte croissance depuis plusieurs années au Québec. En plus de permettre à la population de se rafraîchir pendant la saison chaude, cette nouvelle tendance en matière d'équipements récréatifs présente de nombreux avantages distinctifs, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité. En effet, de par leur configuration, les jeux d'eau offrent un accès sécuritaire et sans barrière à tous les types de clientèles, que ce soit les enfants en très bas âge ou les personnes handicapées qui ne peuvent profiter d'une piscine. De plus, ce type d'installation est doté d'une très grande capacité d'accueil et permet la personnalisation de zones à chaque tranche d'âge.

Les aires de jeux d'eau complètent ainsi l'offre variée d'infrastructures aquatiques et récréatives offertes aux Repentignoises et aux Repentignois. Pour vous rafraîchir, vous divertir ou bouger en famille, hâtez-vous de les découvrir !

Avec leur vue imprenable sur le fleuve, les jeux d'eau du parc Rochefort accueillent chaque été des centaines de familles.

Les conseillers municipaux Mme Francine Payer et M. Georges Robinson ont inauguré l'été dernier le nouvel air de jeux d'eau au parc Lajoie, situé non loin de l'école primaire Émile-Nelligan.

Apprendre à nager en plein air

Saviez-vous que les piscines extérieures offrent elles aussi des cours de natation ? À l'exception de la piscine Laforest, il est possible de suivre des cours de niveau Junior 3 à Junior 10 dans chacune des six piscines extérieures du territoire. La session d'une durée de huit semaines débutera le 27 juin et se poursuivra jusqu'au 19 août. Les plages horaires varient selon le niveau du participant. Des places sont toujours disponibles dans certains groupes ! Consultez votre brochure Loisirs Culture ou le ville.repentigny.qc.ca pour plus d'information. Sinon, communiquez avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire au 450 470-3440.

Inventaire des frênes à Repentigny

Une lutte collective s'engage

Puisque l'on retrouve des frênes à Repentigny et qu'une infestation de l'agrile, insecte ravageur, est observée sur toute la Couronne Nord, des tournées d'inspection afin d'identifier sa présence sur les propriétés privées, en cour avant, ont été amorcées et s'intensifieront à partir du 24 mai.

De nombreux efforts municipaux ont été déployés pour lutter contre l'agrile du frêne sur le domaine public avec différentes méthodes de détection et l'inventaire des arbres de parcs. Plus de 1100 frênes ont été dénombrés. Plusieurs ont été traités alors que d'autres ont dû être abattus et remplacés. Pour 2016, la Ville élargit sa lutte contre l'agrile du frêne et met les citoyens à contribution.

Le règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Repentigny prévoit, entre autres, des actions à poser par les propriétaires des lieux où des frênes sont atteints par l'insecte. Les propriétaires sont appelés à faire traiter les frênes ou abattre les frênes malades, si c'est nécessaire. Un permis d'abattage est requis, pour tout abattage d'arbre de diamètre supérieur à 20 cm, autant en cour avant qu'en cour arrière. Pour apprendre à identifier le frêne et l'agrile du frêne, consultez le site Internet municipal : « Pour FREINER l'agrile », un guide à l'intention des citoyens y est rendu disponible. De son côté, la Ville met aussi en place une série d'actions pour freiner les ravages possibles causés par l'agrile du frêne :

- Planifier les interventions les plus adaptées pour protéger la vitalité du patrimoine arboricole en faisant l'inventaire des arbres et le recensement des frênes, soit environ 60 000 arbres géolocalisés (sur 5 ans).
- Traiter les frênes publics par micro-injection d'insecticides à faible impact environnemental et études de solutions alternatives.
- Remplacer les arbres abattus ; diversifier les espèces pour optimiser la santé des arbres.

En effet, certains insectes n'attaquent qu'une seule espèce. C'est pourquoi la concentration d'arbres d'une même espèce favorise la propagation des épidémies. Afin d'assurer une protection à long terme contre le risque épidémiologique, la Ville de Repentigny, en accord avec sa Politique environnementale, a convenu d'accroître la part des espèces moins représentées.

Grâce au programme ÉcoConnexion de terre en air CN

Une halte qui valorise la nature spontanée

Animée par le souci d'appliquer des méthodes respectueuses de l'environnement et soucieuse d'offrir aux citoyens une variété d'espaces de nature allant du parterre sophistiqué à l'espace d'aspect sauvage et naturel, la Ville de Repentigny ouvre le printemps avec une nouvelle halte écologique à l'entrée de la ville. Repentigny a fait appel à l'été 2015, entre autres, aux services de Nature-Action Québec afin de réaliser un réaménagement de l'entrée ouest, situé aux abords du pont Le Gardeur, longeant une partie de la rue Notre-Dame, à l'angle du boulevard Notre-Dame-des-Champs et de la rue Deschamps. Ce réaménagement se fonde sur l'idée de la « nature urbaine ». C'est après avoir été sélectionnée par le programme ÉcoConnexion de terre en air CN, que Repentigny a réalisé une Plantation rythmée à cet endroit. Il s'agit d'un projet écologique d'embellissement, qui vise aussi à créer des îlots fraîcheur profitables aux divers usagers de la piste multifonctionnelle donnant accès au pont Le Gardeur.

Rien n'est planté par hasard, puisque toutes les espèces horticoles sélectionnées dans le cadre de ce projet vont pouvoir évoluer d'une saison, puis d'une année à l'autre avec un minimum d'intervention humaine. Le fleurissement présentera donc des scènes évolutives dans le temps, laissant toute la place à la nature spontanée.

Quelques dates à retenir

Le 7 juin : Conférence — Protégeons nos rives

Campée face au fleuve et traversée par la rivière L'Assomption, Repentigny bénéficie d'un positionnement géographique enviable. La Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA) ainsi que le Comité ZIP des Seigneuries en apprendront davantage à leur auditoire sur ces deux grands cours d'eau qui marquent l'identité de la Ville ainsi que sur l'importance des bandes riveraines qui remplissent plusieurs fonctions essentielles, que ce soit au niveau de la qualité de l'eau, de la stabilisation des berges ou de la nidification et de la reproduction des espèces. On y traitera des bonnes pratiques et des différents aménagements paysagers possibles afin de renforcer le rôle essentiel des bandes riveraines. Cette conférence est présentée gratuitement à la Bibliothèque Robert-Lussier, à 19 h. Une inscription en ligne ou par téléphone est requise.

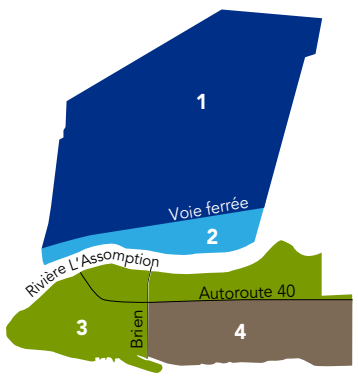

Les 13, 14 et 15 juin : Collecte de branches

Secteurs 1 et 2 : 15 juin ; Secteur 3 : 13 juin ; Secteur 4 : 14 juin

Les citoyens sont invités à déposer leurs branches (sauf le frêne) à compter de 21 h la veille de la collecte ou avant 6 h 30 le jour même. Acceptées en quantité illimitée, elles doivent être attachées en ballots d'un poids limite de 25 kg (55 lb), d'une longueur maximale de 1,5 m (5 pi) et d'un volume n'excédant pas 60 cm (24 po) de diamètre. Le diamètre de chaque branche doit, pour sa part, être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches seront déchiquetées, puis compostées. Pour la sécurité du personnel qui procédera au ramassage et au traitement des matières, les citoyens sont priés de respecter ces conditions et de ne pas mettre de souches d'arbres ou d'arbustes au chemin. Les matières doivent être déposées en bordure de rue, à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble. Informations : ligne Info-environnement : 450 470-3830 ou visitez notre site web.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.
La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 juin 2016, à 19 h.
Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1
André Cyr 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca

District 2
Georges Robinson 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca

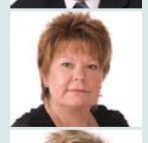

District 3
Denyse Peltier 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca

District 4
Cécile Hénault 450 654-3046
henaultc@ville.repentigny.qc.ca

District 5
Éric Chartré 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca

District 6
Sylvain Benoit 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca

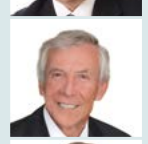

District 7
Raymond Hénault 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca

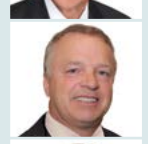

District 8
Normand Venne 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca

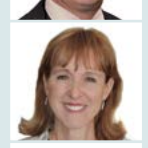

District 9
Martine Gendron 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca

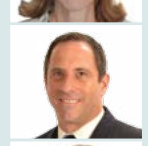

District 10
Bruno Villeneuve 514 266-2987
brville67@hotmail.com

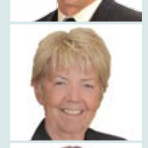

District 11
Francine Payer 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca

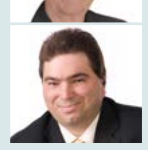

District 12
Normand Urbain 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord .com Partenaires des situations d'urgence
103,5FM

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.
Réalisation et infographie : Service des communications de la Ville de Repentigny
Impression : Imprimerie Jacques Ross
Distribution : Postes Canada
Tirage : 36 000 exemplaires

100% 100%